

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Eveil 1.2			
Code	PEIM1B12PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte  <b>Auréli DE HERTOIGH</b> (aurelie.de.hertogh@helha.be)            Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be)            Anne LISART (anne.lisart@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons  <b>Véronique HORVATH</b> (horvathv@helha.be)            Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be)            Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies  <b>Cécile DUPONT</b> (cecile.dupont@helha.be)            Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut  <b>Laurie DOYE</b> (laurie.doye@helha.be)            Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be)            Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

#### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique

- spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B12PPA	Formation scientifique 2	15 h / 1 C
PEIM1B12PPB	Formation historique 2	15 h / 1 C
PEIM1B12PPC	Formation géographique 2	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B12PPA	Formation scientifique 2	10
PEIM1B12PPB	Formation historique 2	10
PEIM1B12PPC	Formation géographique 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Néant

## **5. Cohérence pédagogique**

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les trois associées dans la discipline d'éveil dans les écoles fondamentales

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique 2			
Code	22_PEIM1B12PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'activité d'apprentissage "Formation scientifique" vise essentiellement l'acquisition de savoirs et de savoir-faire nécessaires à l'enseignement des sciences à l'école primaire. Elle permettra la conception d'une séquence d'activités qui pourra être testée en stage.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Cette activité d'apprentissage abordera l'étude de différents concepts scientifiques fondamentaux et de l'activité scientifique.

Les concepts scientifiques abordés pourront changer d'une année à l'autre, notamment en fonction des activités développées pour les stages. Ils seront donc précisés en début et en cours d'année académique.

Des questions liées à l'enseignement et à l'apprentissage des sciences seront également abordées.

#### Démarches d'apprentissage

Durant les heures de cours, des activités pratiques seront vécues (séance de détermination, expériences,...) et analysées. Elles seront généralement suivies d'exposés théoriques visant à préciser les savoirs et les savoir-faire mis en jeu.

Un temps de préparation et de réflexion sera organisé en classe pour adapter une séquence d'activités vécue au cours en vue de l'appliquer en stage.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels ou en petits groupes (à la demande).

## Sources et références

- Les guides du maître de la collection R. Tavernier
- Tavernier R. , Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire, Bordas, 2006.
- Tavernier R., Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire. Physique et technologie, Bordas, 2009.
- Hartmann M., La physique est un jeu d'enfant, Le Pommier, 2006.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours , documents, liens internet,... distribués au cours et/ ou disponibles sur la plateforme Moodle.  
Utilisation d'un tableau blanc interactif (Power Point, paperboard,...)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Un examen écrit sera organisé en juin. Il portera sur les savoirs et savoir-faire abordés en classe. Lors de cet examen, plusieurs questions seuils extraites du CEB ou équivalentes devront impérativement être réussies. Une cote inférieure à 70% à ces questions seuils annulera le reste de l'examen.

La cote de l'examen sera pondérée de la manière suivante: 10% pour les questions seuils et 90% pour les autres questions.

La maîtrise écrite de la langue française sera un critère d'évaluation lors des différentes épreuves réalisées à raison de 10%.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique 2			
Code	22_PEIM1B12PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'activité d'apprentissage d'éveil historique vise la maîtrise de savoirs et de savoir-faire historiques et didactiques de base nécessaires à l'enseignement de l'éveil historique dans l'enseignement fondamental.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage. Il sera également capable de mettre en oeuvre les procédés didactiques vus au cours dans le cadre de la réalisation d'une activité d'éveil historique.

- a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- b) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Le cours abordera les fondements des programmes à mettre en oeuvre ainsi que les moments-clefs historiques, les savoir faire et les compétences susceptibles d'être exercés en classe de primaire. Il abordera en outre l'histoire de l'enseignement primaire obligatoire en Belgique et l'évolution du cours d'histoire durant les XIXe et XXe siècles.

#### Démarches d'apprentissage

Alternance de cours ex cathedra et d'analyse de documents écrits, iconographiques, et de traces archéologiques. Mise en situation concrète. Exercices pratiques. Visites culturelles éventuelles.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Syllabus, notes de cours, documents, articles et autres liens se trouvant sur ConnectED.

## Sources et références

Voir ressources sur ConnectED: syllabus, articles, documents et liens divers.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Voir ressources sur ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Un examen écrit sera organisé. Les modalités en seront précisées durant l'année.

Les modalités d'examen pourront être adaptées en fonction de la situation sanitaire.

L'examen portera sur la connaissance de la matière vue au cours et sur l'approche didactique de son enseignement en classe de primaire.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

L'orthographe sera prise en compte dans l'évaluation.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique 2			
Code	22_PEIM1B12PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Laure-Anne VAN DEYNZE</b> (laure-anne.van.deynze@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'activité d'apprentissage d'éveil géographique vise la maîtrise de savoirs et de savoir-faire géographiques de base nécessaires à l'enseignement de l'éveil géographique dans l'enseignement fondamental.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- a) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage
- b) Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Notions de géographie générale illustrée par des exemples et par l'actualité.

Techniques, savoir faire et mots-clés de la géographie.

Exercices didactiques et méthodologiques en lien avec les programmes d'éveil de l'enseignement fondamental.

### Démarches d'apprentissage

Présentations frontales et/ou travaux individuels et de groupes, exercices pratiques.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation - cellule réussite

### Sources et références

Ouvrages disponibles à la bibliothèque de l'Ecole Normale

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, supports TBI , ressources documentaires, programme d'enseignement

La mise en ligne de supports en ligne ne dispense pas la prise de notes par l'étudiant lors des cours qui lui permettront de les compléter et de les exemplifier.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Epreuve d'évaluation sous forme d'un examen écrit en juin. Seront

évalués les savoirs et savoir-faire géographiques. Lors de cet examen, une ou plusieurs questions seuils (niveau CEB) devra/devront impérativement être réussie(s) (70%) pour valider l'activité d'enseignement.

Evaluation formative de travaux.

La maîtrise écrite de la langue française sera un critère d'évaluation lors des différentes épreuves réalisées à raison de 10%

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse de l'UE. L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).